

Communiqué de presse

Sécurité routière : bilan routier 2025 et vision 2026

Le bilan routier de l'année 2025 fait état d'une stabilisation du nombre d'accidents de circulation avec blessés et tués ces quatre dernières années. Une personne a perdu la vie sur les routes neuchâteloises. L'année écoulée a été marquée par une amélioration du comportement des conducteurs en ce qui concerne la conduite sous l'influence de l'alcool.

À la suite au sondage du diagnostic local de sécurité, en 2026 la police neuchâteloise va favoriser la sécurité routière par des campagnes de prévention et de répression contre le comportement inapproprié et le bruit routier (présentation du pistolet laser et du sonomètre).

Comme chaque année, la police neuchâteloise communique son bilan routier au travers de différentes thématiques, telles que l'accidentologie, les comportements des usagers et les infractions de vitesse notamment. Ce bilan permet une vision comparative de la situation en matière de sécurité routière dans notre canton. Présenté dans le cadre d'une conférence de presse, ce bilan est l'occasion d'explicitier les actions entreprises par la police neuchâteloise pour améliorer la sécurité et présenter le matériel à disposition pour ces actions en l'occurrence le pistolet laser et le sonomètre.

Accidents de circulation ; évolution stable

Depuis 2021, nous constatons une stabilisation des accidents de la circulation avec blessés et tués sur les routes neuchâteloises.

Pour 2025, la police neuchâteloise a enregistré **403 accidents** (397 en 2024) de circulation avec dommages corporels qui ont fait au total **468 blessé.e.s** (463 en 2024) et **une personne décédée (6 en 2024)**.

Les principales causes des accidents sont le comportement des conducteurs (vitesse, refus de priorité, inattention, etc.), suivi de l'inaptitude à la conduite (alcool, drogue, fatigue, etc.).

Conduite sous influence ; tendance à la baisse

La police neuchâteloise a procédé à **11'253** contrôles des usagers au moyen de l'éthylotest. **474** personnes étaient positives (4.21 %), dont **97** personnes lors d'accidents et **377** sans accident (contrôles de routine). En **2024**, 501 personnes avaient été testées positives.

S'agissant des ivresses au volant, les hommes sont surreprésentés par **84%** contre **16%** pour les femmes, sachant que la répartition hommes-femmes pour les détenteurs de permis de conduire dans le canton de Neuchâtel est de respectivement **53%** et **47%**.

143 personnes ont été testées positives aux stupéfiants, alors qu'elles circulaient sur la voie publique. **18** ont été détectées lors d'accidents de circulation et **125** lors de contrôles routiers. La conduite sous l'effet de médicament représente **six** cas sans accident et **sept** lors d'un accident.

Contrôles de vitesse au moyen de radars fixes et semi-stationnaires ; un véhicule sur 255 était en infraction

Un peu plus de **36 millions** de véhicules ont été mesurés par les radars fixes et semi-stationnaires de nos infrastructures routières. **97'724 amendes** d'ordres (dont 51 conducteurs qui ont « brulé » des feux rouges devant des radars fixes) et **1'205 dénonciations** ont été infligées.

Contrôle de vitesse par des radars mobiles ; taux d'infraction en diminution

1'555 contrôles ont été effectués par du personnel dans le terrain, mesurant ainsi plus de **802'650** véhicules. Sur ce nombre **6.01%** étaient en infraction, ce qui a eu pour résultat l'établissement de **1'277** procès-verbaux de dénonciation et **46'963** amendes d'ordres.

Le taux d'infractions sur la route est donc en baisse par rapport à 2024. Les **cas Via Sicura sont stables**. En 2025, nous déplorons **10** cas d'infractions importantes à la circulation routière dont le conducteur est qualifié de chauffard. Depuis l'introduction de la loi en 2012, la moyenne annuelle est de **8,4** cas. Dans ces délits de chauffards impliquant exclusivement des hommes, **2** sont le fait de motards et **8** d'automobilistes.

Perspectives 2026

Une prévention accrue et une présence visible des patrouilles de la police neuchâteloise sur les axes routiers du canton, en plus des contrôles ordinaires, devraient contribuer à inverser favorablement la courbe des statistiques en matière d'accidents avec lésions corporelles et favoriser le sentiment d'insécurité ressenti par la population neuchâteloise lors du sondage du diagnostic local de sécurité.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 12 mars 2026